



Federation of
Law Societies
of Canada

Fédération des ordres
professionnels de juristes
du Canada

Communiqué

27 février 2023

Mise à jour sur l'exigence nationale

Le Comité d'examen de l'Exigence nationale (CEEN) est engagé dans un examen complet de **l'Exigence nationale**, la norme qui énonce les connaissances et les compétences que les diplômés des facultés de droit canadiennes et les diplômés et avocats formés à l'étranger doivent acquérir afin d'être admis au programme de formation professionnelle des ordres professionnels de juristes dans les provinces canadiennes de compétence relevant de la common law. Nous vous écrivons pour remercier les parties prenantes qui ont fourni des commentaires préliminaires en réponse à nos actions de sensibilisation de l'automne dernier et pour faire le point sur le projet. Des renseignements généraux figurent dans notre premier communiqué, intitulé **La Fédération entreprend un examen de l'Exigence nationale**.

Le mandat du CEEN prévoit un engagement solide avec les parties prenantes, y compris les ordres professionnels de juristes et le milieu universitaire en droit. Le CEEN s'engage à suivre un processus transparent qui garantit que les parties prenantes sont tenues informées des travaux du comité et qu'elles ont la possibilité d'apporter leur contribution tout au long de l'examen. Des informations sur l'examen seront diffusées par le biais de bulletins périodiques tels que celui-ci. Nous contacterons également les parties prenantes tout au long de l'examen afin de recueillir des commentaires sur des questions précises et des projets de recommandations.

Le communiqué de l'automne 2022 posait les questions générales suivantes et invitait les parties prenantes à faire part de leurs commentaires :

- Y a-t-il des questions précises que vous voudriez que le comité prenne en considération lors de son examen de l'Exigence nationale?
- Y a-t-il des compétences ou des connaissances ou d'autres exigences qui manquent dans l'Exigence nationale?
- Y a-t-il des aspects de l'Exigence nationale qui devraient être examinés ou éliminés?

À la suite de ce communiqué, nous avons reçu des commentaires utiles de la part d'étudiants en droit, de l'Association du Barreau canadien, de l'Association canadienne des professeurs de droit, de professeurs de droit individuels, de l'Association canadienne pour l'éthique juridique, de l'Association canadienne pour l'enseignement clinique du droit, de l'Association nationale Femme et Droit et de Luke's Place, de la Roundtable for the Legal Education Continuum, de Law21, de la Federation of Ontario Law Associations, de la Toronto Lawyers Association et de la Family Lawyers Association.

En outre, nous poursuivons notre dialogue avec le Conseil des doyens et doyennes des facultés de droit du Canada, l'Association canadienne des professeurs de droit et les groupes et individus autochtones, y compris sur les enjeux prioritaires qui sont repertoriés sur la page suivant.

Le CEEN se concentre actuellement sur une série d'enjeux prioritaires établis sur la base des commentaires reçus. D'autres questions pourront être soulevées au fur et à mesure des consultations. Pour l'instant, les enjeux prioritaires sont les suivantes :

- 1) les dispositions relatives au mode d'étude et la quantité d'enseignement en personne requise
- 2) les compétences et l'apprentissage par l'expérience
- 3) la façon de répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR)
- 4) les questions liées à l'évaluation de la conformité à l'Exigence nationale
- 5) l'intersection entre l'Exigence nationale et le profil de compétences du CNE

Le CEEN prévoit également d'examiner les moyens d'encourager l'innovation dans la formation en droit et de répondre aux recommandations de la récente **Étude nationale sur le bien-être dans la profession juridique**.

Nous contacterons à nouveau les parties prenantes à mesure que les travaux avancent et nous procéderons à des consultations sur des propositions précises à mesure qu'elles seront élaborées. D'ici là, nous serons ravis de recevoir des commentaires ou de commencer un dialogue à tout moment. Veuillez contacter Sarah MacKenzie à l'adresse smackenzie@flsc.ca pour tout commentaire ou question.

